



**SwissLife Retraite
Sélection**

Assurance Retraite Multisupport des Professionnels Indépendants



marseille assurance.com

La nouvelle « Retraite Madelin en U.C. »

Présentation du produit

Mise à jour 02/2010



DESSCRIPTIF



- ❖ Contrat d'assurance collective de retraite à adhésion individuelle et facultative, de type multisupport, (Lois Madelin et Madelin Agricole).
 - ❖ Souscrit pour le compte de ses adhérents par l'A.G.I.S. auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine.
 - ❖ **Taux de conversion en rente garantis** selon les bases techniques en vigueur à l'adhésion (actuellement TGH05 et TGF05) pour tous types de versements, périodiques et autres.
 - ❖ **En cas de décès de l'adhérent avant le terme du contrat :**
Versement d'une rente viagère immédiate au bénéficiaire désigné (conversion de l'épargne constituée au jour du décès).
 - ❖ **Option Garantie Plancher Décès :**
En cas de décès de l'adhérent, SLAP complète, en cas de moins values, le montant de l'épargne à hauteur du cumul des versements effectués nets de frais (le complément de garantie est limité à 30 % de ces versements et à 75.000 €).
-



DESCRIPTIF



En cas de vie de l'adhérent au terme :

Versement d'une rente viagère à l'assuré avec les options suivantes:

- ❖ Rente viagère non réversible;
 - ❖ Rente viagère non réversible comportant la garantie d'un nombre d'annuités (20 maximum);
 - ❖ Rente viagère réversible en cas de décès à 60% au profit du bénéficiaire désigné;
 - ❖ Rente viagère réversible en cas de décès à 100% au profit du bénéficiaire désigné;
 - ❖ Rente viagère réversible en cas de décès à 100% au profit du bénéficiaire désigné, comportant la garantie d'un nombre d'annuités (20 maximum)
-



CARACTERISTIQUES

1 / 3



- Choix de la cotisation minimale annuelle Retraite :
 - La cotisation minimale annuelle retraite, exprimée en % du PASS et valable pour la durée du contrat, est à choisir dans une fourchette de :
 - Pour Madelin : 5 à 150 % du PASS
 - Pour Madelin Agricole : 3 à 135 % du PASS
 - La législation fixe le montant de la cotisation maximale, à respecter pendant la durée du contrat :
 - Pour Madelin : 10 x la cotisation mini annuelle
 - Pour Madelin Agricole : 15 x la cotisation mini annuelle
 - A l'adhésion, l'adhérent choisit sa cotisation périodique régulière, exprimée en euros, entre le minima et le maxima choisis.
 - Versements Exceptionnels et Rachat de cotisation possibles
-



CARACTERISTIQUES

2/3



Les avantages fiscaux de la loi Madelin « Madelin TNS » et « Madelin Agricole »

Les cotisations périodiques Retraite annuelles, leurs compléments de cotisation et les rachats de cotisation pour années antérieures sont déductibles du bénéfice net imposable de l'activité professionnelle dans une limite égale au plus élevé des deux montants suivants :

- 10 % du bénéfice net retenu dans la limite de 8 plafonds annuels de la Sécurité sociale + 15 % de ce même bénéfice net compris entre 1 et 8 plafonds annuels (pour 2010 : 64 047 euros)
 - 10 % de 1 plafond annuel de la Sécurité sociale (pour 2010 : 3 462 euros).
-



CARACTERISTIQUES

3/3



- **Age**
 - à l'adhésion : 18 à 70 ans
 - Au terme : départ à la retraite
 - **Cotisations**

Minimum d'investissement par fractionnement : 75 euros par support Unité de compte (fonds euros non concerné)

Indexation Plafond SS
 - **Fractionnement**
 - sans frais : mois / trimestre / semestre / année.
 - Prélèvement des cotisations obligatoire
-

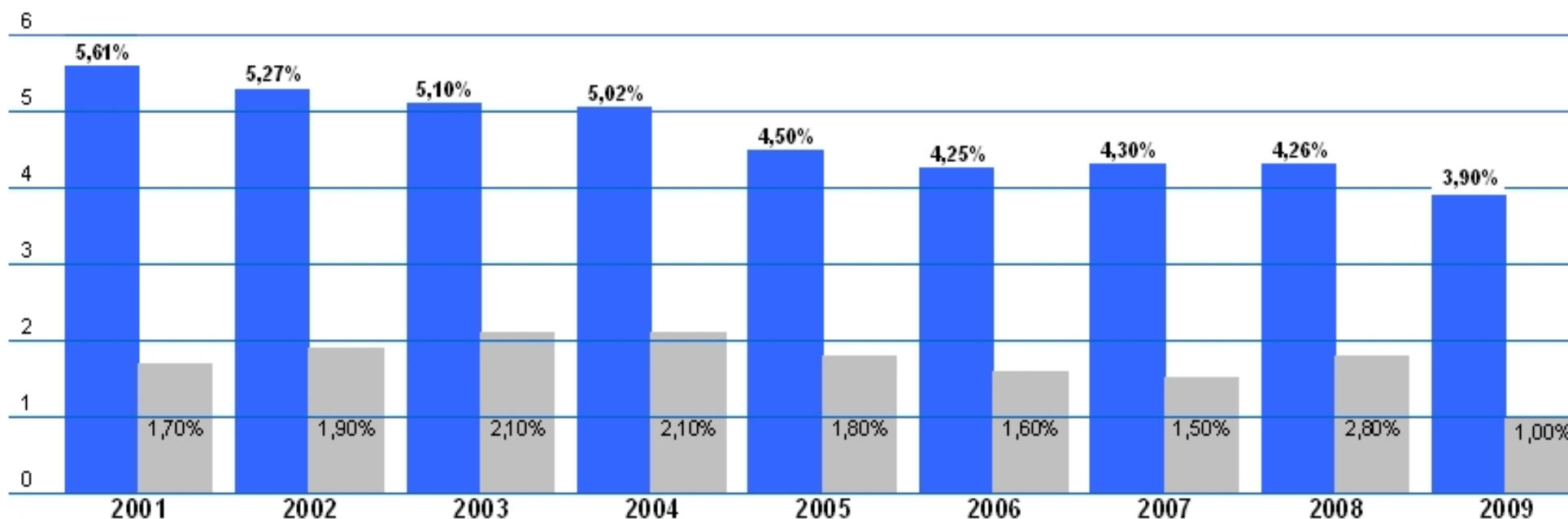


LE FONDS EN EUROS



Historique des rendements de l'actif général de Swiss Life Assurance et Patrimoine.

PERFORMANCES DU FOND EN EUROS DES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE DEPUIS 2000



Taux de rendement net des frais de gestion, hors prélèvements sociaux

Légende:

- Rendement de l'année
- Inflation de l'année



LES FONDS A PROFIL DE GESTION



- **4 fonds profilés gérés par Swiss Life Asset Management (France)**
 - Prudent : SLF (Lux) Portfolio Global Income
 - **Performance calendaire 2009 : + 14,32%**
 - Equilibre : SLF (Lux) Portfolio Global Balanced Harmony R
 - **Performance calendaire 2009 : + 15,80%**
 - Dynamique : SLF (Lux) Portfolio Global Growth Vitality R
 - **Performance calendaire 2009 : + 20,23%**
 - Offensif : SLF (Lux) Equity Global Diversified R
 - **Performance calendaire 2009 : + 23,04%**
-



LES FONDS UNITES DE COMPTE



26 fonds purs répartis sur tous les secteurs et émanant de sociétés de gestion réputées:

Centifolia C

Tricolore Rendement C

Carmignac Patrimoine A

Carmignac Euro-Entrepreneurs

Carmignac Investissement A

Métropole Frontière Europe

Elan USA Indice

Elan Japindice C

BGF European Growth A2

Clic Action Dynamique

Templeton Asian Growth N C

Fidelity Emerging Markets A

DWS Invest Climate Change LC

SLF (F) Equity France C

SLF (Lux) Equity Europe R

SLF (F) Global Inflation P

SLF (Lux) Bond Global Corporate R

SLF (F) Equity Euro Zone Mini Volatility

SLF (Lux) Equity Euro Zone C

SLF (Lux) Equity Global ex-Europe R

SLF (Lux) Equity Global Sustainability R

Métropole Frontière Europe

HSBC Euro Oblig Responsable

HSBC Développement Durable A

HSBC GIF Euroland Equity C

PF (Lux) Water P C



LES MODES DE GESTION



2 choix possibles, modifiables par avenant :

- Arbitrage automatique et progressif de l'épargne vers le fonds en euros
(arbitrage automatique de la répartition UC / Euros selon durée restant à courir)
 - Gestion libre avec options :
 - Arbitrage automatique des plus-values (seuil à partir de 10%)
 - Arbitrage automatique en cas de moins-values (seuil à partir de 10%)
-



**SwissLife Retraite
Sélection**

Assurance Retraite Multisupport des Professionnels Indépendants



demande d'information

à envoyer par mail : info@marseille-assurance.com

fax : 04 91 88 29 92

courrier : Mcp-Rdm assurances

Actipole

7 rue gaston de flotte

13012

Marseille
